

# ATTESTATION DE DECHARGE DE RESPONSABILITE

Je soussigné(e) Mme, Mlle, M. ....né(e) le : .....

Téléphone : .....

Domicilié(e) à : .....

.....  
déclare utiliser, sous ma propre responsabilité.....Kayaks de mer mis à ma disposition **et avoir reçu les gilets de sauvetage et les pagaies par CANOE KAYAK RAIDS.**

Liste obligatoire des participants à la sortie en canoë : Nom Prénom :

.....  
.....  
.....  
J'atteste avoir été informé que la société canoë kayak raids s'est engagée à respecter les mesures édictées par le gouvernement pour freiner la diffusion du Covid-19. Souhaitant librement louer un canoë kayak, je reconnait et admet que malgré la mise en oeuvre de ces moyens la société canoë kayak raids ne peut garantir une protection totale contre une exposition et/ou une contamination par le COVID-19. Je m'engage à prendre toutes les précautions nécessaires et à respecter les mesures de protection obligatoires ainsi que les interdictions préconisées par le gouvernement

Je déclare avoir pris connaissance de la réglementation en vigueur mentionnée ci-dessous en particulier l'obligation de savoir nager **et j'atteste que tous les pratiquants sont aptes à s'immerger et à nager au moins 25 mètres.** Je m'engage à ne pas dépasser une zone au-delà de la bande côtière de 300 mètres et l'obligation du port d'un gilet de sauvetage.

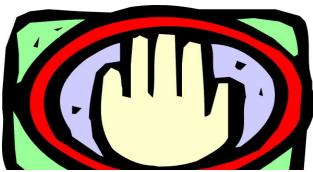
Je m'engage à ne pas dépasser le nombre de personnes prévues par embarcation et à utiliser cette dernière dans les conditions normales de navigation.

J'ai pris note que le vent notamment le mistral est un vent portant au large et m'engage à rentrer ou à me mettre à l'abri sur la cote en cas de levée soudaine de tout vent fort ou de conditions météo défavorables.

L'assurance responsabilité civile de CANOE KAYAK RAIDS ne pourra en aucun cas couvrir une erreur due à un manque de prudence ou un non-respect de la réglementation.

## REGLEMENTATION

- Savoir nager
- Ne pas dépasser la zone des 300 mètres (bouées jaunes)
- Port du gilet obligatoire
- Port de chaussures fermées
- Port de vêtements de protections adaptés aux conditions de pratique du moment
- Ne pas naviguer dans les zones de baignade
- Ne pas stationner dans les chenaux
- Respecter le plan de balisage
- Par mer formée ne pas naviguer aux abords de digues ou rochers.
- Regagner la terre en cas de levée du mistral.



LES ENFANTS DE MOINS DE 12 ANS DOIVENT ÊTRE ENCADRES OU ACCOMPAGNES SOUS LA RESPONSABILITE D'UN ADULTE  
**J'AUTORISE CES ENFANTS MINEURS EN TANT QUE PARENT OU REPRESENTANT DE CES ENFANTS A UTILISER LES CANOE MIS A LEUR DISPOSITION PAR CANOE KAYAK RAIDS**

Fait à LA CIOTAT le :

Lu et approuvé

Signature